



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaires des
Amis de la Cité,
tenue le 16 novembre 2022 à 19h30
au local des Amis de la Cité

Contrôle des présences

La Présidente souhaite la bienvenue à chacun et chacune. 25 membres ont signé la feuille de présence (inclus les membres du comité) et 15 membres se sont excusés préalablement à l'assemblée.

Ouverture de l'Assemblée, nomination des scrutateurs et approbation de l'ordre du jour

La Présidente ouvre l'Assemblée à 19.35 et nomme MM. Pierre Jacot et Claude Peneveyre comme scrutateurs.

L'Ordre du Jour est adopté.

PV de l'assemblée générale précédente

Le PV de l'AG précédente est accepté ; M. Marcel précise que le PV contenait un avenant, qui est donc considéré comme également validé.

Rapport des activités par la présidente

La Présidente présente les activités de l'Association en s'appuyant sur une présentation Power Point détaillée.

Un sujet est discuté dans le détail : il s'agit de la pollution des sols à la Cité (et dans le reste de la ville) qui suspend de fait pour une période indéterminée le projet de jardins potagers que le Comité portait depuis plusieurs années. M. Fabien Moll-François (chercheur à l'UNIL et habitant du quartier) apporte un certain nombre de précisions sur la situation actuelle et des études scientifiques qui vont être menées dans les années à venir. A ce jour, il n'y a pas de visibilité sur les possibilités effectives d'assainir ces terrains.

Présentation des comptes

Suite à la démission de M. Ibrahim Sarr en cours d'année, la production des comptes a été réalisée par la fiduciaire AIGC (Association Interrégionale de Gestion et Comptabilité).

Le résultat de l'année présente une perte de CHF 515.- (pour un total de recettes de CHF



11'577.-). En l'absence de charges exceptionnelles liées à une procédure juridique (frais d'avocat), l'exercice aurait clos sur un léger bénéfice. La situation économique générale de l'Association est globalement saine, l'association disposant sur son compte postal d'un montant de CHF 35'204.- à la fin de l'exercice 2021 et CHF 33'064.- au 15 novembre 2022

Rapport des vérificateurs

M. Jérôme Marcel explique dans le détail à l'assemblée la situation particulière dont les vérificateurs ont été informés lorsqu'ils ont vérifié les comptes. En l'espèce : les comptes produits par le précédent trésorier présentaient de nombreuses inexactitudes et erreurs, tant et si bien que le Comité à l'initiative de la Présidente a mandaté la fiduciaire susmentionnée afin de procéder à une revue complète de l'exercice sous revue, ainsi que du précédent (afin de disposer d'une base de comparaison fiable).

M. Marcel indique en outre que les vérificateurs ont eu l'occasion de s'entretenir en détails avec ladite fiduciaire et ont obtenu des réponses satisfaisantes à l'ensemble de leurs questions. Les vérificateurs confirment que la fiduciaire a revu la comptabilité dans son ensemble, celle-ci peut maintenant être considérée comme fiable. Seules des différences mineures subsistent. Celles-ci sont non matérielles du point de vue de la fiduciaire et des vérificateurs.

En conséquence, les vérificateurs recommandent l'approbation sans condition des comptes pour l'exercice, et le précédent.

M. Marcel précise sa disponibilité et son souhait de s'engager en qualité de vérificateur pour deux exercices comptables supplémentaires, afin de permettre un suivi sur le temps de la comptabilité au niveau des vérificateurs.

Approbation des comptes et décharge au Comité

Les comptes sont approuvés en l'état, à l'unanimité.

Nomination des vérificateurs de comptes

Le mandat des trois vérificateurs en place (Mme Ashwini Schmid, M. Valentin Schaller et M. Jérôme Marcel) est renouvelé à l'unanimité.

Elections des membres du Comité 2022-2023

Comme l'année précédente, l'élection des membres du Comité se fait par acclamation. Sont élus et réélus :

- Mme Catherine Regamey, en tant que Présidente ;
- Mme Virginie Confino, en tant que Vice-Présidente et Secrétaire ;
- Mme Louise Hefti, en tant que Trésorière ;
- Mesdames Anne-Cécile Gnaegi, Mme Charlotte Fahrni et M. Philippe Jacot en tant que membres du Comité.



La Présidente profite de cette élection pour relever auprès de l'assemblée l'engagement de la section Jeunesse, composée de : Lilly Stantzios, Margaux Hefti et Jules Confino. Double applaudissement de l'assemblée en guise de remerciement.

Informations des nouveautés et des projets 22-23

Philippe Jacot présente les principaux projets prévus pour l'année à venir en matière de :

- mobilité et végétalisation,
- installation d'un panneau d'affichage informatif pour les actions qui se passent dans le quartier,
- installation d'autres bancs publics ainsi que des poubelles pour éviter le littering,
- décoration des bornes d'électricité SIL.

Divers, propositions individuelles

Le Comité constate qu'aucune demande formelle de traitement de points sous la rubrique « divers » n'a été faite suivant l'envoi des communications à la présente AG, aussi ce point de l'ordre du jour est considéré comme traité.

Au nom du Comité, la Présidente propose d'organiser une pétition afin de sensibiliser les TL au souhait de la population de bénéficier d'une meilleure desserte du quartier, qui n'est plus accessible qu'à pied pour la grande majorité des gens.

M. Marcel propose de remplacer la pétition par une assemblée populaire de quartier à laquelle serait conviée les TL et qui permettrait à la population d'exprimer directement ses attentes et besoins. Le Comité prend bonne note de cette suggestion.

M. Rastorfer prend la parole afin d'exprimer son souhait que le comité soit ouvert / intègre des habitants venant d'autres quartiers qu'uniquement le quartier historique de la Cité.

A 21h00, la Présidente clôt la partie formelle de l'Assemblée et invite les membres présents à poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié.

Lausanne, le 30.11.2022

Le Secrétaire en exercice au début de l'assemblée : Ralph Hefti